

■ **Agence de Voyage, Manjula Lusti**, à Thônex, vente de billets pour lignes aériennes (FOSC du 16.02.1996, p. 932). L'inscription est radiée par suite de remise de l'exploitation. Actif et passif repris par l'entreprise individuelle 'V. NARASIMHAN, ANANDA TRAVELS', à Thônex.
Journal no 10458 du 16.09.2003
(01180914 / CH-660.0.234.996-9)